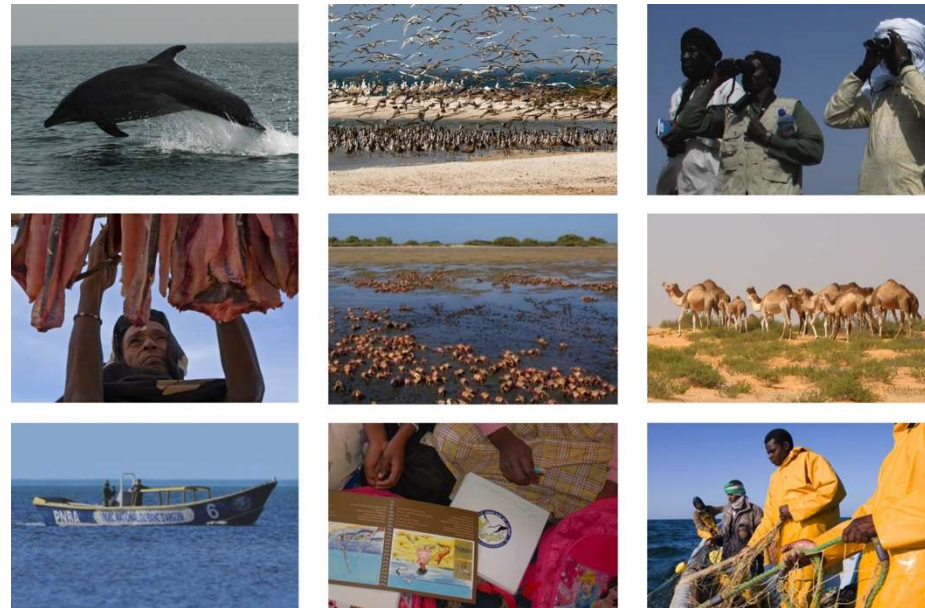


PARC NATIONAL DU BANC D'ARGUIN

TABLEAU DE BORD DE L'EFFICACITE DE GESTION

2016



Version provisoire - Juillet 2017



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



• Parc National
du Banc d'Arguin
• inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 1989



CONVENTION ON WETLANDS
(Ramsar, Iran, 1971)



Le mot du Directeur

L'élaboration d'un Tableau de bord pour évaluer l'efficacité de gestion du Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) constitue l'un des chantiers prioritaires de notre troisième Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG 2015-2019).

Fidèle à sa tradition d'institution pionnière et innovante pour la gestion des aires marines protégées en Afrique de l'Ouest, j'ai le plaisir, et je dois dire une certaine fierté, de vous présenter le fruit de cette démarche ambitieuse.

Nous disposons avec cet outil de précieux repères pour le suivi de la mise en œuvre de nos missions de conservation et de développement durable. Cet outil doit également nous servir pour mieux faire connaître notre action.

Ce Tableau de bord renseigne les différentes instances de décision de l'établissement, mais également l'ensemble des partenaires du PNBA, sur l'état de notre patrimoine naturel et l'attention que nous portons aux valeurs pour lesquelles le PNBA a été classé zone humide d'importance internationale (site « RAMSAR ») et site du patrimoine mondial par l'UNESCO. Il a également vocation à donner des indications sur les dynamiques socioéconomiques ou la gouvernance de l'établissement.

Je tiens ici à remercier le BACoMaB pour l'appui financier qu'il a apporté à cette entreprise. J'adresse également mes félicitations à tous les membres de l'équipe du PNBA qui se sont investis durant de longs mois dans ce chantier.

Maître Aly Ould MOHAMED SALEM

Sommaire

Pourquoi un tableau de Bord de l'efficacité de gestion ? P.3

Volet 1 « **Patrimoine naturel** » P.5

Volet 2 « **Dynamiques socioéconomiques** » P.11

Volet 3 « **Gouvernance et gestion de l'institution** » P.17

Evaluation 2016 P.23



Pourquoi un tableau de bord de l'efficacité de gestion?

Un **tableau de bord** est un ensemble d'indicateurs renseignés périodiquement et destinés à informer le gestionnaire sur l'évolution des attributs spécifiques (valeurs) pour lesquels l'aire protégée a été créée.

Ce Tableau de Bord répond à **plusieurs objectifs**.

C'est d'abord un **engagement de l'Etat mauritanien** en sa qualité de signataire de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD). L'une des décisions adoptées lors de la 10^{ème} Conférence des Parties encourage les Etats-membres à renforcer l'évaluation de l'efficacité de la gestion de leurs aires protégées.

Le Tableau de Bord doit surtout permettre d'apprécier l'impact des actions de gestion mises en œuvre par l'équipe du PNBA. Il a donc pour vocation principale d'être un **outil d'aide à la décision pour le gestionnaire** afin d'orienter et d'adapter son action en fonction de ses enjeux prioritaires. Cette gestion dite « adaptative » se fonde sur l'analyse des résultats obtenus pour confirmer ou pas les effets des mesures de gestion.

C'est le **premier objectif du Plan d'Aménagement et de Gestion 2015-2019** du PNBA qui prévoit de « fournir des connaissances scientifiques fiables et utiles à la conservation et à la promotion des valeurs écologiques,

Le Tableau de Bord doit également contribuer à la **communication de l'institution**, et lui permettre d'assurer une meilleure visibilité de son action auprès de ses différents partenaires, techniques et financiers.

Un outil de suivi ?

Le terme de suivi s'entend ici comme un suivi régulier dans le temps, de mêmes paramètres sur de mêmes sites, destiné à mesurer sur le long terme l'évolution de ces paramètres (FFEM 2010).

Efficacité de gestion ?

L'efficacité de la gestion reflète dans quelle mesure les initiatives en matière de gestion permettent d'atteindre les buts et objectifs d'une aire protégée (Hockings et al., 2006).

Pour évaluer l'efficacité de gestion au regard des missions qui lui sont imparties par la loi, il convient donc de disposer d'**indicateurs de suivi**.

La nature des indicateurs regroupés dans ce Tableau de Bord répond à différents **enjeux de gestion pour le PNBA** :

- Certains indicateurs mesurent l'**effort d'observation ou de suivi**, qui fait parfois défaut et qui constitue pourtant un préalable pour une gestion pertinente et adaptée (suivi d'espèces, d'habitats, d'activités, etc.).
- D'autres mesurent l'**efficacité de gestion**, c'est à dire les résultats obtenus au travers des différentes actions engagées par l'équipe du PNBA sur le terrain (surveillance, gestion participative, etc.).
- D'autres enfin, moins nombreux s'efforcent de mesurer l'**impact ou les effets de la gestion** sur les finalités de l'action, c'est à dire le bon état de conservation des patrimoines naturels, les dynamiques de développement local ou la bonne gouvernance de l'établissement.

Cet **outil doit être évolutif** : il pourra être régulièrement révisé en fonction de l'évolution des enjeux connus ou émergents et de l'acquisition de nouvelles connaissances.





METHODE D'ELABORATION

Missions fixées par la loi n°2000-24

1. Contribuer au développement national durable (...)
2. Favoriser un développement harmonieux des populations résidentes utilisatrices des ressources naturelles du Parc
3. Maintenir l'intégrité et la productivité des ressources naturelles du Banc d'Arguin
4. Protéger, conserver et aménager les écosystèmes terrestres, marins et insulaires (...)
5. Contribuer à la préservation des espèces menacées d'extinction (...)
6. Sauvegarder les sites naturels de valeur scientifique, archéologique ou esthétique particulière
7. Contribuer à la recherche en matière d'environnement (...) et promouvoir les activités à caractère éducatif (...)
8. Assurer la constitution d'une aire marine protégée d'une importance écologique et biologique dans la sous-région.

Phase 1 : Considérant les nombreux domaines pouvant faire l'objet d'un suivi, le choix de l'équipe a consisté à se poser en préalable différentes questions pour encadrer la réflexion. Il s'agit en effet de hiérarchiser les priorités du suivi dans chacun des registres de l'action du Parc (conservation, développement local, gouvernance et gestion de l'institution), en particulier au regard des missions du Parc fixées par la loi n°2000-24 et des orientations du PAG 2015-2019.

Phase 2 : Afin d'apporter des éléments de réponse à ces questions, une trentaine de fiches de synthèse de connaissance ont été rédigées. Elles proposent un état de référence à partir de publications scientifiques et rapports réalisés ces dernières années. Ces synthèses rappellent les évolutions déjà connues, cherchent à identifier des situations initiales pour apprécier les effets de l'action du Parc.

Phase 3 : Deux ateliers ont été organisés à Chami, l'un pour compléter et valider de façon participative cet état des connaissances et faire émerger des enjeux prioritaires, l'autre pour identifier une sélection d'indicateurs prioritaires, pertinents et opérationnels, à partir des enjeux identifiés.

Phase 4 : Des fiches « indicateurs » ont été enfin rédigées



Plan d'Aménagement et de Gestion 2015-2019

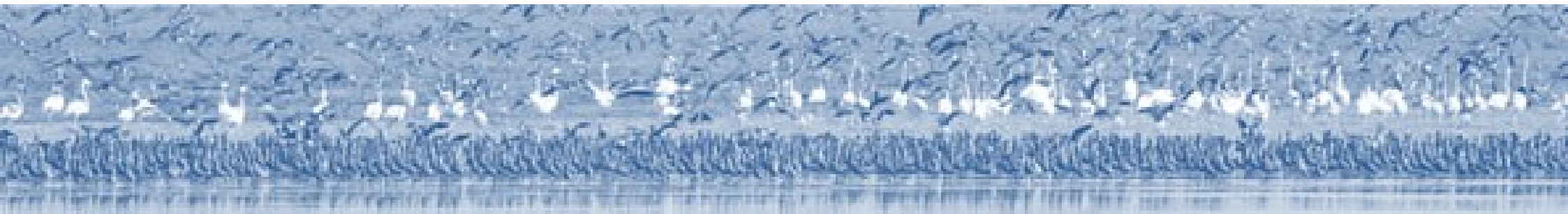
AXE 1 - Coordination des recherches scientifiques :
« L'observatoire de l'environnement fournit des informations scientifiques sur les écosystèmes, la biodiversité, les usages, les valeurs patrimoniales et la gouvernance pour renforcer la gestion adaptative du PNBA ».

AXE 2 - Surveillance et conservation : « Le PNBA dispose d'un système de surveillance, de contrôle et d'application des mesures de conservation efficace, efficient, participatif et pérenne ».

AXE 3 - Développement territorial responsable :
« Le PNBA, les communes du Parc, les structures associatives de base et les services régionaux de l'État se concertent pour assurer un développement territorial durable du PNBA ».

AXE 4 - Education environnementale et communication :
« Accroître la visibilité du PNBA au niveau national et international ».

AXE 5 - Gouvernance : « L'institution PNBA gère le territoire du Parc de façon transparente, efficace et pérenne, en



pour chaque indicateur. Chaque indicateur fait l'objet d'une ou de plusieurs fiches précisant les protocoles de mesure et de suivi.

partenariat avec l'ensemble des parties prenantes ».



©
PN
BA

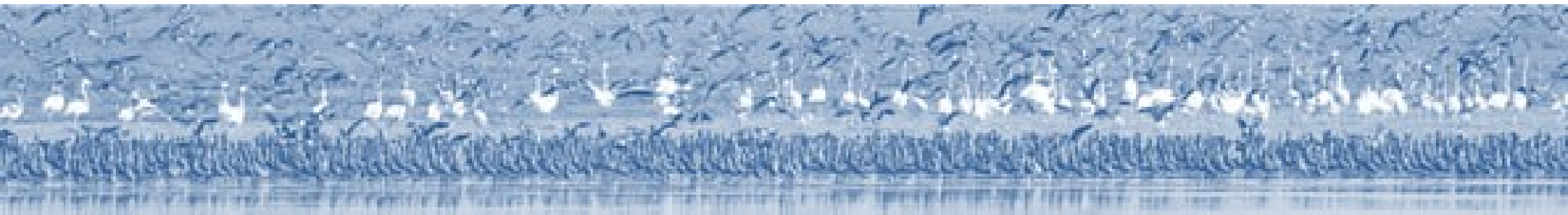


©
He
lli
o
&
Va
n
In
--



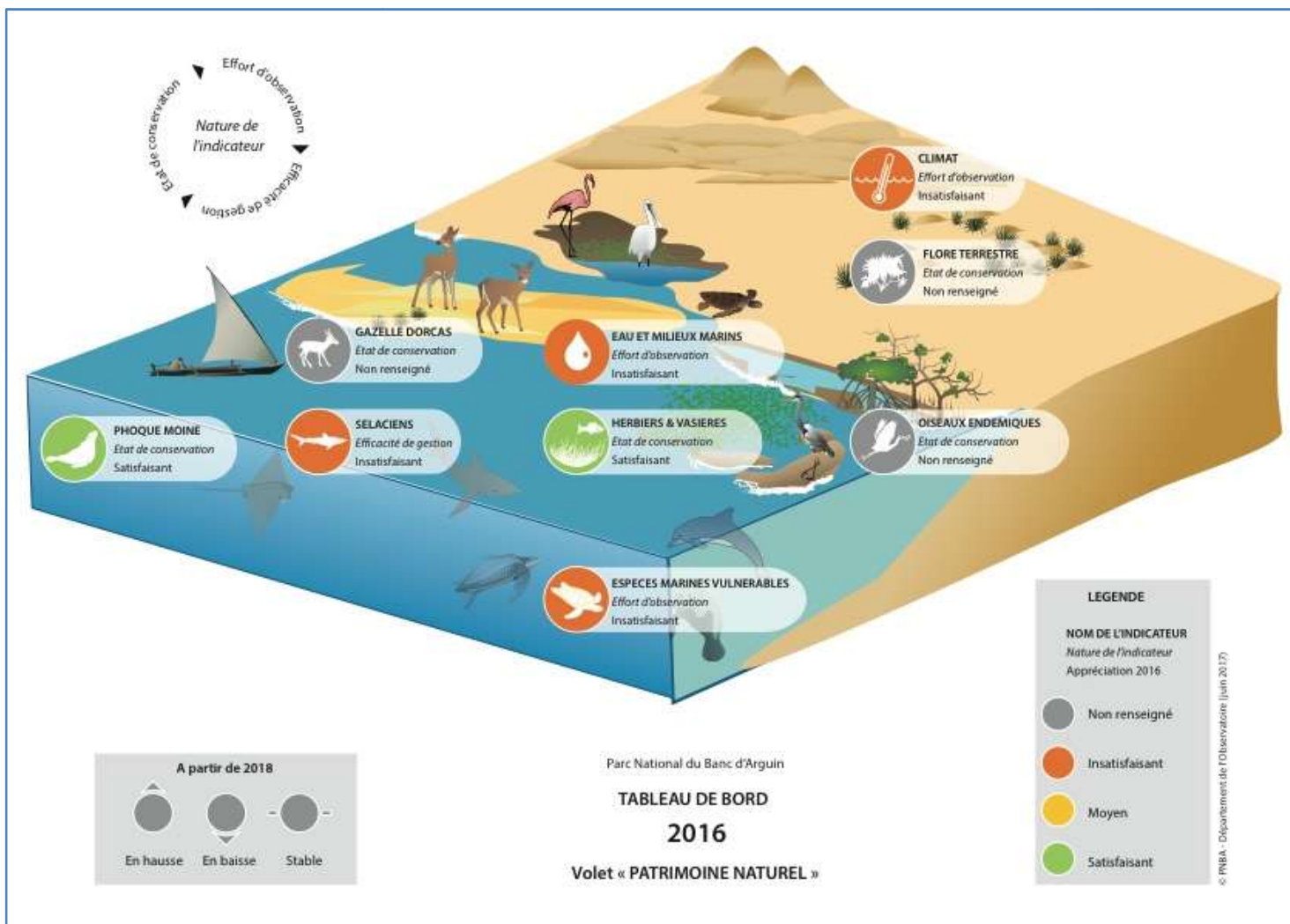
©
PN
BA

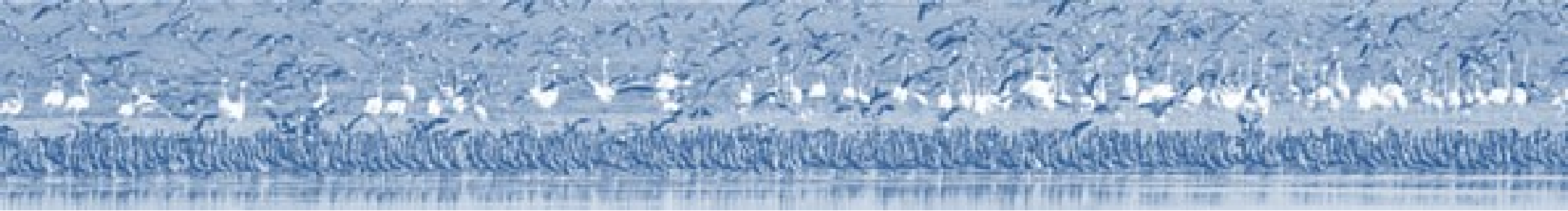




Volet « PATRIMOINE NATUREL »







Le diagnostic a permis de souligner le manque de connaissances et de suivi des principales valeurs du patrimoine naturel marin et terrestre du Parc, alors que c'est là l'une des principales missions du Parc. Les **neuf (9) indicateurs** retenus dans ce 1^{er} volet du Tableau de Bord concernent donc à titre principal l'effort d'observation de différentes espèces marines et terrestres, peu suivies et peu connues ou l'amélioration des dispositifs de veille environnementale. C'est un préalable pour la définition de programmes opérationnels de gestion visant à la bonne conservation des espèces et des habitats ou à la qualité de l'environnement.

-  OISEAUX MARINS ENDEMIQUES
-  ESPECES MARINES VULNERABLES
-  SELACIENS
-  PHOQUE MOINE
-  GAZELLES DORCAS
-  QUALITE DU MILIEU MARIN
-  VASIERES ET HERBIERS
-  FLORE TERRESTRE
-  CLIMAT

 **OISEAUX MARINS ENDEMIQUES**

Objectifs de l'indicateur : *Le Parc met en œuvre avec l'appui de ses partenaires un suivi spécifique de ses espèces endémiques d'oiseaux d'eau (Héron pale et Spatule blanche d'Arguin) afin d'assurer leur bon état de conservation.*

Etat 2016 : Le diagnostic a fait surgir l'absence de connaissances et de suivi pour deux espèces d'oiseaux endémiques nichant dans le Parc. La conservation de ces espèces relève pourtant de la responsabilité du PNBA. Il s'agit donc de prévoir un suivi spécifique de ces 2 espèces d'oiseaux endémiques.



A gauche, la Spatule blanche d'Arguin, espèce endémique du PNBA

 **ESPECES MARINES VULNERABLES**

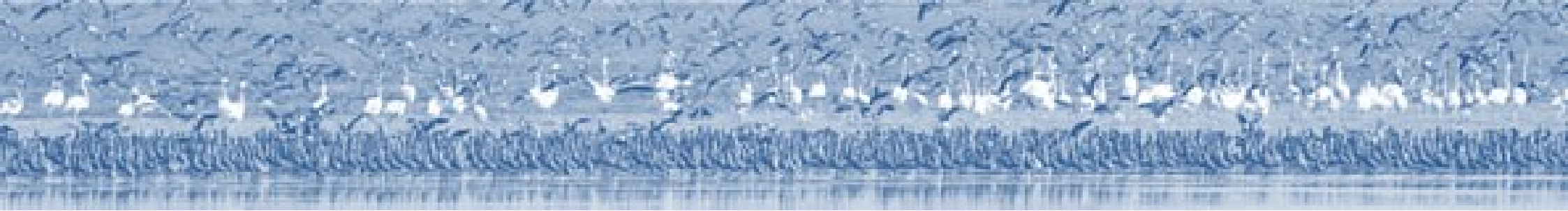
Objectifs de l'indicateur : *Le Parc suit la dynamique de deux espèces marines patrimoniales en lien avec les missions de surveillance en mer (Tortue verte et Dauphin à bosse) afin d'assurer leur bon état de conservation.*

Etat 2016 : Les échouages de tortues font déjà l'objet d'un suivi dans le cadre du ProGRN, mais ce suivi est limité dans l'espace et dans le temps. Les espèces de tortues ou de mammifères marins reconnus par l'IUCN comme vulnérables ou en danger ne sont pas suffisamment suivies. Il s'agit là aussi d'améliorer le suivi d'au moins deux espèces réputées vulnérables.



Tortue luth échouée





GAZELLES DORCAS

Objectifs de l'indicateur : Le Parc accorde une attention particulière au suivi de cette population naturelle afin d'assurer son bon état de conservation.

Etat 2016 : Le suivi de cette population naturelle réfugiée sur l'île de Tidra a fait l'objet d'une mission en janvier 2016. La dernière remontait à 2011. Le protocole de dénombrement et la saison n'ont pas permis de procéder à une estimation fiable des effectifs, ni à la caractérisation de la structure de cette population (part des mâles et des femelles, nombre de jeunes). Ce dénombrement laisse toutefois penser que cette population est relativement stable. Le risque de dégénérescence génétique ne peut être écarté du fait de l'isolement de cette population. Un suivi spécifique de cette espèce doit être engagé sur la base d'un protocole de dénombrement pertinent et pérenne.



©
PN
BA

L'île de Tidra abrite la dernière colonie naturelle de Gazelles dorcas



PHOQUE MOINE DE MEDITERRANEE

Objectifs de l'indicateur : Le Parc, sa réserve satellite et leurs partenaires veillent à garantir la viabilité et le bon état de conservation de la population du Cap-Blanc.

Etat 2016 : Les efforts de restauration, menés depuis plusieurs années par les ONG CBD Habitat et ENNAJAH, continuent de porter leurs fruits. La colonie de Phoques moines du Cap Blanc est en bonne santé avec une dynamique de reproduction et de progression constante (plus de 220 individus et 60 naissances de phoques moines en 2016). Le développement de la pêche piroguière et des usines de farines de poissons peuvent toutefois constituer une menace pour la qualité de l'eau et les individus qui s'aventurent hors des limites des réserves. La dissolution de la MAVA en 2022 pose par ailleurs la question de la pérennité du dispositif de financement existant.



©
PN
BA

Et le Cap Blanc, l'une des dernières colonies viables de Phoques moines



RAIES ET REQUINS

Objectifs de l'indicateur : Le Parc inverse la tendance sur le volume des captures de sélaciens. Le suivi des captures de 5 espèces montre une tendance baissière comme la part relative des sélaciens par rapport aux captures totales.

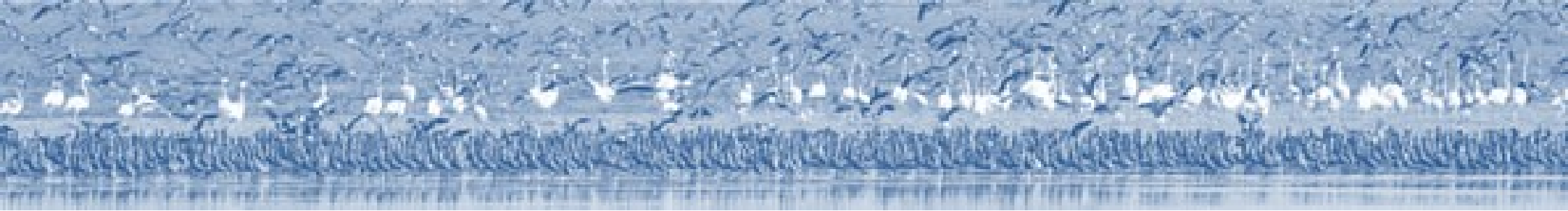
Etat 2016 : Les chiffres continuent d'indiquer des prélèvements incompatibles avec une pêche durable. Pour les 5 espèces sélectionnées, le tonnage des captures en 2015 est très supérieur à l'année de moindre capture depuis 20 ans, prise comme année de référence pour chacune d'entre elles. Ce résultat doit conduire le gestionnaire à prévoir une mobilisation spécifique de la surveillance maritime et terrestre, en particulier pendant les périodes de reproduction. Le CSBA s'est saisi du sujet pour proposer des pistes d'action sur ce sujet sensible.



©
PN
BA

Une réputation de sanctuaire pour les sélaciens abimée par la surpêche





CLIMAT

Objectifs de l'indicateur : Le Parc assure avec l'ONM le suivi régulier et l'analyse des données météorologiques sur son territoire dans la perspective de devenir un Observatoire du changement climatique.

Etat 2016 : Le PNBA a pour objectif d'être reconnu comme site privilégié d'observation des changements climatiques, mais il ne procède pas suffisamment au suivi des données météorologiques susceptibles de soutenir cet objectif. L'ONM collecte bien quelques données, mais elles ne sont pas analysées. Ce dispositif de suivi et d'analyse des données météorologiques doit être renforcé pour une meilleure prise en compte de cette source de vulnérabilité pour les populations résidentes et d'évolution des écosystèmes.



QUALITE DE L'EAU ET DES MILIEUX MARINS

Objectifs de l'indicateur : Le Parc dispose d'un dispositif de veille opérationnel et d'alerte précoce pour la qualité de l'eau et des milieux marins.

Etat 2016 : La convention signée avec l'ONISPA (2009) prévoit une gamme variée de mesures selon différentes périodicités (hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle). Le PNBA procède en partie à la collecte des échantillons, mais de façon trop irrégulière pour disposer de séries de données homogènes dans la durée et dans l'espace. Un meilleur suivi permettrait pourtant de compléter le système d'alerte précoce développé au niveau national.

Intégrer les variations climatiques dans la gestion du Parc

Une analyse des variations des principaux paramètres du climat a été engagée en 2016 en partenariat avec l'ONM. Les effets de ces changements sur plusieurs compartiments de l'environnement côtier et marin ont été étudiés comme les variations des paysages côtiers, du trait de côte, de certaines espèces et habitats.



FLORE TERRESTRE

Objectifs de l'indicateur : Le PNBA suit l'évolution de ses principaux biotopes terrestres et ensembles floristiques.

Etat 2016 : La flore terrestre ne fait pas l'objet de suivi malgré des pressions grandissantes (multiplication de pistes).



Des écosystèmes terrestres peu connus et peu suivis



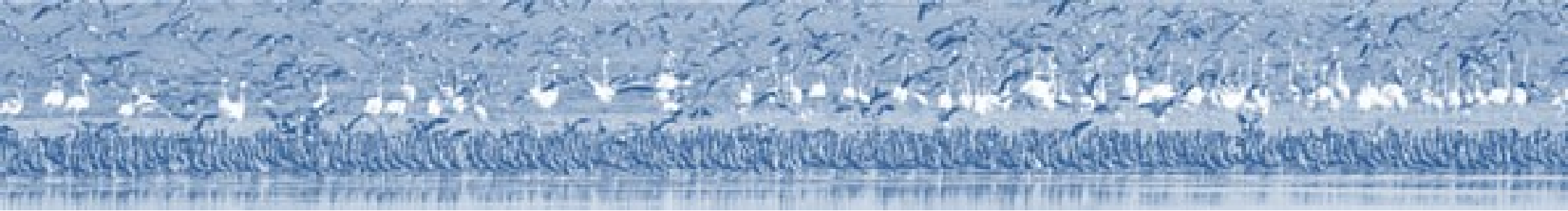
VASIERES ET HERBIERS

Objectifs de l'indicateur : Le PNBA dispose d'un dispositif de suivi particulier de la qualité des habitats intertidaux afin de s'assurer de leur bon état de conservation.

Etat 2016 : Les vasières et les herbiers du Banc d'Arguin font depuis plusieurs années l'objet de programmes de recherche qui permettent de mieux comprendre les interdépendances présidant au bon fonctionnement de ces écosystèmes. Les données existantes à ce jour font apparaître des risques de déséquilibre d'origine anthropique, mais ces habitats semblent aujourd'hui encore en bonne santé (étendue, productivité). Le dispositif de suivi des milieux intertidaux doit être renforcé indépendamment des programmes de recherche.



Les herbiers et vasières au cœur du fonctionnement du Banc d'Arguin



©
He
li
o
&
Va
n
In
--

Le Héron pâle, espèce

d'Arguin

endémique du Banc

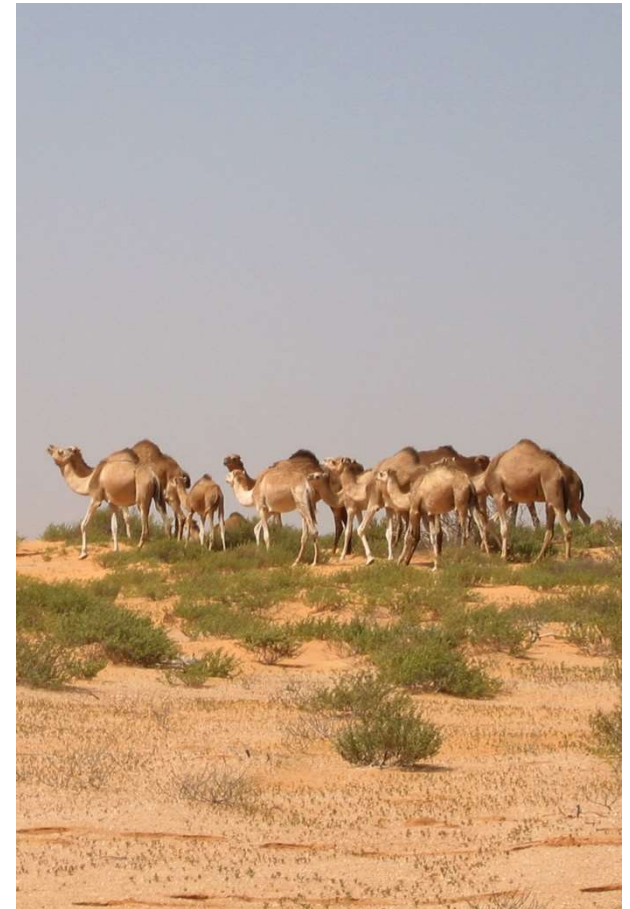




© He
lli
o &
Va
n In
--



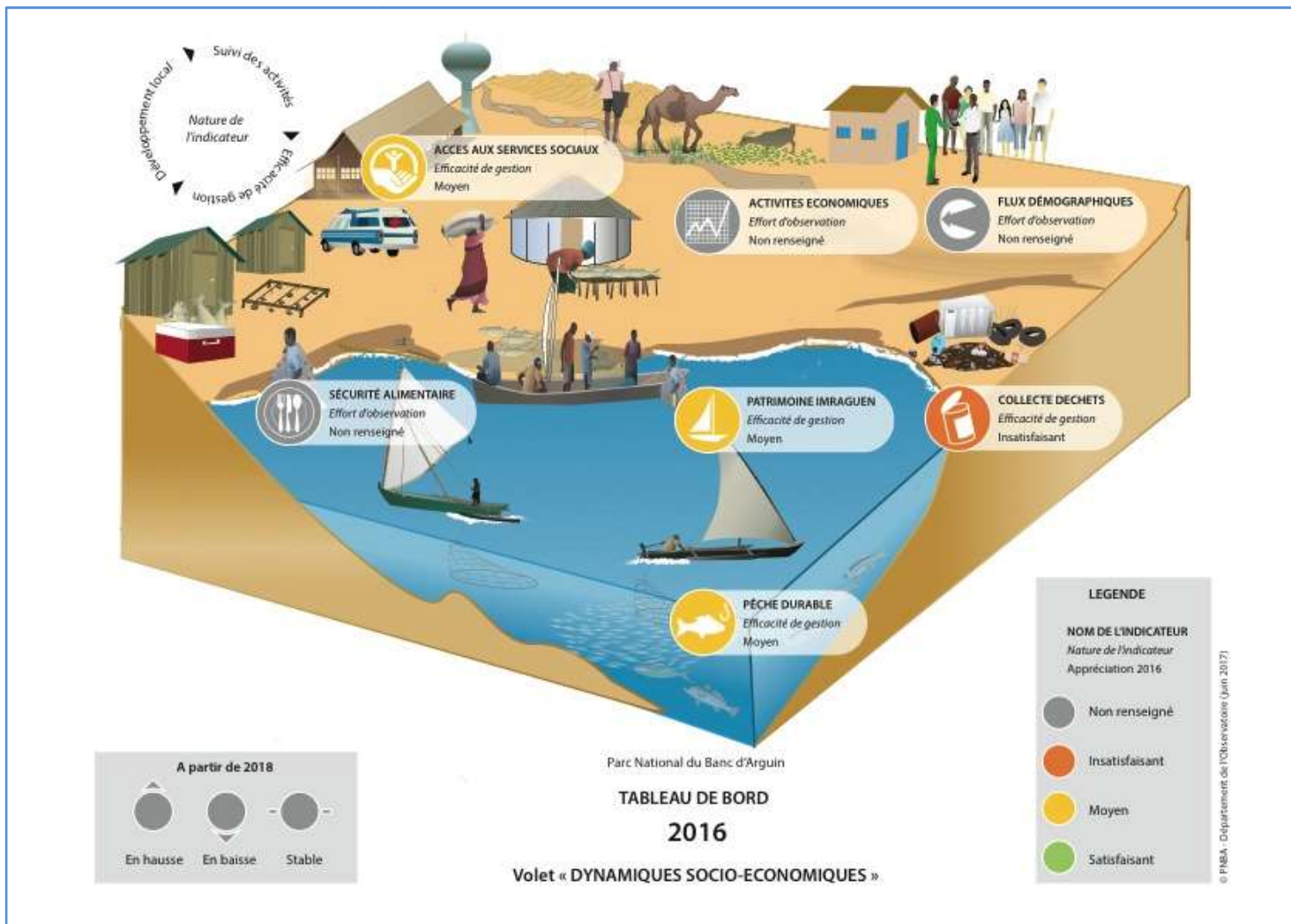
© He
lli
o &
Va
n In
--



©
PN
BA

Volet « DYNAMIQUES SOCIO ECONOMIQUES »





© PNEA - Département de l'Observatoire (Jan 2017)



L'administration du PNBA est confrontée non seulement à des défis de conservation de la biodiversité, mais également de développement de la population résidente qui aspire légitimement à une amélioration de ses conditions de vie. La loi n°2000-24 prévoit que le Parc « favorise un développement harmonieux des populations résidentes utilisatrices des ressources naturelles du Parc ». L'axe 3 du PAG 2015-2019 prévoit que « le PNBA, les communes du Parc, les structures associatives et les services régionaux de l'État se concertent pour assurer un développement territorial durable ». Mais, le diagnostic a permis de souligner d'importantes mutations d'ordre économique et social du territoire qui nécessite de rechercher des réponses adaptées à l'évolution des besoins. Pour ce 2^{ème} volet du Tableau de Bord, l'évaluation de la gestion du Parc sera mesurée chaque année par l'interprétation de **sept (7) indicateurs**.

-  FLUX MIGRATOIRES
-  ACCES AUX SERVICES SOCIAUX
-  SECURITE ALIMENTAIRE
-  ACTIVITES ECONOMIQUES
-  PECHE DURABLE
-  SAVOIR-FAIRE IMRAGUEN
-  GESTION DES DECHETS SOLIDES

FLUX MIGRATOIRES

Objectifs de l'indicateur : Le Parc suit avec attention les flux migratoires susceptibles de porter atteinte à l'intégrité du patrimoine naturel du Parc (pêcheurs saisonniers, pastoralisme, fréquentation touristique).

Etat 2016 : La structure sociale du Parc fait l'objet d'enquêtes périodiques. Mais la dernière dont les données soient exploitables date de 2010. Le nombre de pêcheurs et de transformateurs saisonniers reste mal connu. Le suivi de la fréquentation touristique n'est plus assuré depuis plusieurs années, tout comme l'évolution du pastoralisme sur le territoire. Un suivi de ces évolutions doit être assuré afin d'adapter la gestion du Parc à l'évolution des besoins.



Tradition ancienne de pastoralisme dans le Parc

ACCES AUX SERVICES SOCIAUX

Objectifs de l'indicateur : Le Parc et les départements compétents de l'Etat contribuent au développement des services sociaux de base dans les différents villages du Parc (accès à l'eau, à l'éducation, à la santé et à l'énergie) en fonction de l'évolution des besoins.

Etat 2016 : La tendance démographique dans le PNBA est plutôt à la baisse, mais pas celle des ménages. D'importants efforts ont été engagés pour l'adduction dans les villages du sud et du centre du Parc avec l'appui de la KfW (Unités de dessalement à R'Gueïba et Teichott, extension de réseau à partir du forage de TenAlloul vers Iwik). Le nouveau Centre de Santé de Mamghar réalisé par l'Etat est à présent achevé. Il s'agira peu à peu de compléter en lien avec les services de l'Etat et les communes l'offre de services sociaux en fonction de l'évolution de la population et de ses besoins.



Nouvelle unité de dessalement de l'eau de mer à Teichott



SECURITE ALIMENTAIRE

Objectifs de l'indicateur : Le Parc veille à ce qu'une part des captures de poisson participe à la sécurité alimentaire des populations et aux activités de transformation.

Etat 2016 : La loi n°2000-24 autorise à la pêche de subsistance par les populations résidentes dans le Parc. Ce devrait même être la seule pratiquée et les habitants des villages devraient disposer des quantités de poisson nécessaires à leur sécurité alimentaire et activités de transformation. Ce n'est pourtant plus le cas aujourd'hui. La quasi-totalité des captures est commercialisée sur les marchés nationaux et internationaux. Un meilleur suivi des réseaux de commercialisation pourrait permettre d'assurer l'accès aux ressources pour les populations résidentes. La remise en service de la lanchette *Chligane* pourrait également participer de cet objectif.



© PN
BA

Le poisson, principale source de protéines animales pour les Imraguens



ACTIVITES ECONOMIQUES

Objectifs de l'indicateur : Le Parc dispose d'un dispositif de suivi de la répartition des richesses et veille à ce que la population bénéficie d'une partie de la rente liée à la pêche, à la transformation et à l'accueil touristique.

Etat 2016 : Les flux économiques liés à la pêche ont fait l'objet d'estimations en 2009 pour le mareyage, en 2014 pour la production et la transformation. L'accueil touristique a lui fait l'objet d'un suivi assez fin de 2008 à 2011. Mais, ces dernières années, le PNBA n'assure plus de suivi dans ces domaines, ce qui rend difficile l'évaluation des bénéfices réservés pour les habitants du Parc. Des efforts doivent être engagés pour une meilleure connaissance des flux financiers liés aux activités économiques locales. Le suivi de la fréquentation touristique doit aussi être redynamisé (entrées, nuitées, itinéraires d'accès, origine des visiteurs).



© PN
BA

L'écotourisme, des potentialités encore mal exploitées



PECHE DURABLE

Objectifs de l'indicateur : Le Parc favorise l'usage des engins de pêche les plus sélectifs et éradique peu à peu les engins les moins sélectifs.

Etat 2016 : Le suivi de l'utilisation des engins de pêche dans le cadre du Programme de Suivi des Pêcheries Imraguens (PSPi) de l'IMROP tend à montrer pour 2015 une diminution de l'usage des engins les moins sélectifs (Filet « Courbine » et filet « Tollo ») au profit des plus sélectifs (Filet « Mulet » et pêche à la ligne). Cette tendance doit être vérifiée dans la durée et encouragée, en renforçant le suivi des engins de pêche et en multipliant les actions de sensibilisation des pêcheurs sur les engins à proscrire.



© PN
BA

Le choix des filets, condition d'une pêche durable et responsable



SAVOIR-FAIRE IMRAGUEN

Objectifs de l'indicateur : *Le Parc contribue au maintien et à la valorisation du savoir-faire Imraguen au travers de l'octroi de financements ciblés.*

Etat 2016 : Le nombre de lanches actives est stable (70%), mais la part des capitaines d'origine *Imraguen* diminue au profit de celle des capitaines allocthones. Le nombre de femmes adhérentes des coopératives villageoises de transformation reste relativement stable, voire en augmentation au regard de la moyenne de ces dernières années. L'appui du PNBA à ces coopératives s'est tassé en 2014. L'effort substantiel qui a été réalisé en 2015 n'a pas pu être renouvelé en 2016. Cette action en faveur des coopératives de femmes transformatrices doit être maintenue, voire renforcé, en travaillant sur la qualité et la labellisation des produits.



La poutargue, production emblématique du Banc d'Arguin

© He
lli
&
Va
n
In
--

Activités de transformation

La transformation du poisson a été introduite au PNBA durant les années 1920. Le maintien, voire le développement de cette activité constitue un enjeu important pour l'emploi des femmes, leur maintien dans les villages et la valorisation de ce patrimoine culturel.

En 2014, 54% de la valeur des ventes provenait de la commercialisation du *Tichtar*. La quantité de poisson frais traitée est en augmentation constante (67 tonnes en 2014). Le niveau de production de la poutargue est bas, mais la vente directe des gonades fraîches permet de bénéficier d'un chiffre d'affaire élevé. Le suivi de cette activité est primordial pour s'aviser des meilleurs leviers d'action en faveur du développement de ces filières. En effet, si le chiffre d'affaire total généré par les produits *Imraguens* est plutôt en hausse, les revenus touchés par les femmes des coopératives villageoises du PNBA sont plutôt en baisse.



GESTION DECHETS SOLIDES

Objectifs de l'indicateur : *Le Parc favorise l'assainissement avec le concours des populations dans l'ensemble des villages du Parc.*

Etat 2016 : Des efforts de collecte des déchets ont été réalisés cette année avec le concours des associations locales dans 3 villages du Parc (Mamghar, Teichott et R'Geiba) et l'appui financier du BACoMaB. Ces opérations ne concernent toutefois qu'un village sur trois. Ces efforts doivent être renforcés, menés plusieurs fois par an et étendus à l'ensemble des villages du Parc.



La gestion des déchets, enjeu environnemental et paysager

© He
lli
&
Va
n
In
--



©
PN
BA

Lanches en pêche

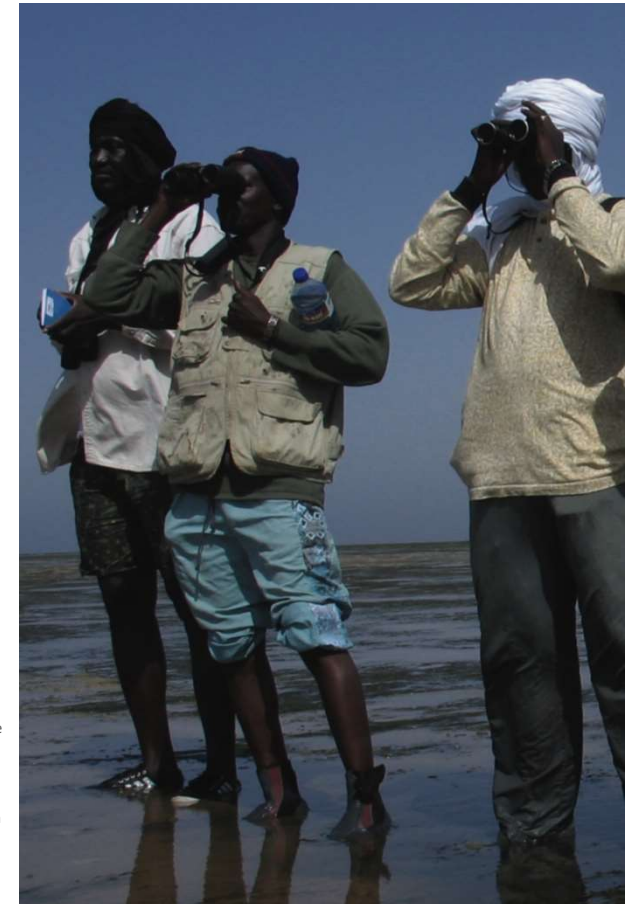




© PNBA

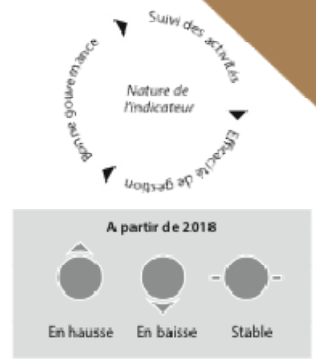


© Heilio & Van In



© PNBA

Volet « GOUVERNANCE ET GESTION DE L'INSTITUTION »



Parc National du Banc d'Arguin
TABLEAU DE BORD DE L'EFFICACITE DE GESTION
2016
 Volet « GOUVERNANCE ET GESTION DE L'INSTITUTION »

LEGENDE

NOM DE L'INDICATEUR	Nature de l'indicateur	Appréciation 2016
		Pas de suivi
		Insatisfaisant
		Moyen
		Satisfaisant

© PNBA - Département de l'Observatoire (juin 2017)



La gouvernance est un axe transversal déterminant pour le bon exercice des missions du PNBA et le bon fonctionnement de l'institution. Réunions périodiques des instances de gestion et de concertation, veille environnementale, dialogue entre les différentes parties prenantes de la gestion du territoire, surveillance et application des réglementations, communication et promotion du territoire, gestion des ressources humaines et financières, ... autant d'aspects qui contribuent à l'exercice des missions prévues par la loi, puis déclinées dans le Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) et les plans d'actions annuels.

L'évaluation de l'efficacité de cette gestion du Parc pour ce 3^{ème} volet du Tableau de Bord sera mesurée chaque année par l'interprétation de **sept (7) indicateurs**.



INSTANCES DE GESTION ET DE CONCERTATION



GESTION ADAPTATIVE



COMMUNICATION ET VALORISATION DU PNBA



SURVEILLANCE MARITIME ET TERRESTRE



GESTION PARTICIPATIVE



FINANCEMENT DURABLE



RESSOURCES HUMAINES



INSTANCES DE GESTION ET DE CONCERTATION

Objectifs de l'indicateur : Les instances de gestion et de concertation du Parc fonctionnent conformément à leurs statuts et contribuent chacune dans leur rôle à l'amélioration de l'implication des différentes parties prenantes dans la vie du Parc.

Etat 2016 : Le Conseil d'Administration s'est réuni conformément à ses statuts (3 fois par an). Des décisions importantes ont été prises cette année, en particulier pour diminuer les charges de personnel (organisation d'un plan de départs volontaires). Le Conseil Scientifique du Banc d'Arguin (CSBA) s'est lui aussi réuni conformément à ses statuts (au moins une fois par an). Cette instance consultative qui connaît ces dernières années un regain de dynamisme s'est saisi de 2 dossiers majeurs pour le PNBA : le suivi des dynamiques écosystémiques autour de la lagune dite de « *Bellaat* » et la recherche de solutions durables pour réduire les captures de raies et requins. Le Comité Villageois de Concertation et de Cogestion (CVCG) s'est pour sa part réuni à 2 reprises alors que ses statuts prévoient une réunion trimestrielle. Le groupe d'échanges réunissant le PNBA et ses partenaires techniques et financiers ne s'est réuni qu'une seule fois. La concertation avec les différents partenaires du Parc (populations locales, partenaires financiers et organisations internationales de protection de la nature, etc.) doit être encore renforcée.



GESTION ADAPTATIVE

Objectifs de l'indicateur : Le Parc met en œuvre avec ses partenaires les suivis relevant de sa responsabilité et fait vivre le tableau de bord de son efficacité de gestion.

Etat 2016 : Le PNBA a du mal à assurer les suivis relevant de sa responsabilité et tire peu d'enseignement de ceux organisés avec ses partenaires. L'absence d'outil de pilotage ne permet pas d'adapter la gestion à l'évolution des enjeux de conservation et de développement. Un important travail participatif a été organisé en 2016 pour l'élaboration de cet outil. Les moyens de fonctionnement du Département de l'Observatoire méritent cet effet d'être renforcés. La dynamique de concertation interne pour la mise en œuvre du PAG mérite également d'être dynamisée avec l'organisation de réunions périodiques.



Atelier pour l'élaboration du Tableau de Bord (Oct. 2016)

©
PN
BA





COMMUNICATION ET VALORISATION DU PNBA

Objectifs de l'indicateur : Le Parc valorise son action et son territoire en participant à des événements culturels ou scientifiques, en développant sa communication, l'éducation à l'environnement et l'accueil des publics.

Etat 2016 : Hormis la participation à quelques événements nationaux ou internationaux, l'établissement a relativement peu communiqué cette année sur son action. Aucun support de communication n'a été produit. Une seule action d'éducation à l'environnement a été organisée dans une école du Parc (échange scolaire sur l'identification des oiseaux par le dessin entre l'école d'Iwik et deux écoles en Europe, l'une en France, l'autre aux Pays Bas). La communication, la promotion et la valorisation du territoire comme support d'éducation à l'environnement méritent également d'être dynamisés.



© PN
BA

Travaux sur l'identification des oiseaux par les élèves de l'école d'Iwik



SURVEILLANCE MARITIME ET TERRESTRE

Objectifs de l'indicateur : Le Parc dispose de moyens lui permettant d'exercer un effort de surveillance suffisant. Les résultats obtenus sont à la hauteur de cet effort et des moyens déployés.

Etat 2016 : La surveillance en mer a été cette année correctement assurée, malgré des moyens techniques, humains et financiers limités au regard de l'étendue du domaine maritime du Parc. Mais la surveillance des pêcheries autorisées dans le Parc doit être encore renforcée, ainsi que la surveillance de la partie terrestre. L'exercice de cette mission fondamentale nécessite d'importants moyens humains et financiers en particulier pour le fonctionnement, l'entretien et le renouvellement du matériel naviguant.



© PN
BA

Pirogues de pêcheurs de poulpe arraisonnées au Cap Sainte Anne

Evolutions notables des activités de surveillance en mer

Les activités de surveillance ont permis d'observer cette année un accroissement de la pression des pêcheurs de poulpe dans les eaux du PNBA. L'augmentation de la part des missions nocturnes (48% en 2015, 52 % en 2016) a conduit à la progression des arraisonnements de pirogues qui profitent de la nuit pour pêcher dans le Parc. Par ailleurs, si les infractions relevées en 2016 sont plus nombreuses que l'année passée, elles sont majoritairement localisées en limite ouest du parc (67% en 2015, 81% en 2016). On retiendra également que le nouveau poste de surveillance du Cap Alzas est désormais opérationnel, complétant de la sorte le dispositif de surveillance au nord du Parc.

Renforcement de la surveillance terrestre

Considérant la proximité immédiate du village de pêcheurs situé au sud de Mamghar, la pression de pêche sur la partie la plus méridionale du Parc est devenue particulièrement forte. Cette situation a amené le Département Opérationnel Sud du PNBA à organiser des opérations de surveillance à pied dans cette zone (en moyenne dix sorties par mois). Ces missions sont souvent sanctionnées par le ramassage de fortes quantités de mono filament et l'arrestation de contrevenants qui se rendent sur les lieux généralement la nuit. De même, le PNBA a mis en place une brigade mobile qui a eu pour mandat d'organiser des patrouilles dans la partie centrale du parc avec un suivi particulier des alentours d'Arkeiss et du Cap Alzas.





GESTION PARTICIPATIVE

Objectifs de l'indicateur : Le Parc renforce le dialogue avec la population et la gestion participative produit des effets positifs pour ses missions de conservation.

Etat 2016 : Cette année, la concertation et la gestion participative se sont organisées dans le cadre des réunions du CVCG, des missions semestrielles de restitution des résultats de surveillance, et par l'organisation d'une mission d'information et de sensibilisation dans les villages pour rappeler les engagements de cogestion négociés entre l'administration du Parc et les populations. En effet, si la part des lances arraisonnées pour des infractions au regard des engagements est relativement faible, la part des captures de séliaciens rapportée au total des captures reste importante. Aussi, l'action pour une meilleure adhésion des populations aux enjeux de conservation mérite d'être encore renforcée.

Le PNBA, exemple de gestion participative

Le PNBA a accueilli du 26 au 29 mars 2016 la section arabe du Centre du Patrimoine Mondial pour une réunion régionale sur le rôle des communautés locales dans la gestion et la conservation des sites du patrimoine mondial. Le développement d'activités touristiques respectueuses de l'environnement et la préservation des valeurs culturelles et naturelles, en collaboration avec les communautés locales ont été au cœur des débats. Le PNBA a présenté son approche de la gestion participative avec les communautés *Imraguens*.



FINANCEMENT DURABLE

Objectifs de l'indicateur : Le Parc gère ses ressources financières de manière optimale pour exercer ses missions prioritaires et mettre en œuvre son PAG.

Etat 2016 : Les moyens financiers disponibles ont permis d'assurer le fonctionnement de l'établissement et de mener une partie des activités prévues par le PAG et le PTA. La couverture par le budget de l'établissement des besoins financiers identifiés pour la mise en œuvre du PAG reste toutefois insuffisante. La part des charges de personnel rapportée aux dotations de l'Etat est toujours trop importante au détriment des activités de terrain. Hors de l'Etat mauritanien qui est devenu le premier partenaire financier du PNBA grâce aux accords de pêche signés avec l'Union européenne, l'établissement bénéficie du financement durable du BACoMaB pour une partie de son fonctionnement (surveillance, gestion participative, activités de l'Observatoire), et plus ponctuellement d'un important appui de la coopération allemande (KfW) pour l'amélioration et la réhabilitation de ses infrastructures de terrain (nouveau siège administratif, réfection des bases de vie et des postes de surveillance, adduction d'eau dans les villages).



RESSOURCES HUMAINES

Objectifs de l'indicateur : Le Parc mobilise ses ressources humaines au regard de ses missions prioritaires, de l'évolution des enjeux de la mise en œuvre de son PAG.

Etat 2016 : L'organisation d'un départ volontaire en fin d'année a permis de diminuer le poids des charges de personnel. L'effectif du PNBA est à la fin de l'année 2016 de 95 agents. Mais, ce plan n'est pas accompagné d'une stratégie d'acquisition de nouvelles compétences et de formation des agents. La part des agents affectés à des missions de terrain rapportée à celle des personnels dits de « conception » pourrait être renforcée. Le plan de formation élaboré il y a une dizaine d'années mériterait d'être actualisé.



Action de formation des agents de l'Observatoire (Déc.2016)

©
PN
BA





© En haut

Renaissance de la lagune de Bellaat au Nord du Cap Sainte Anne



PATRIMOINE NATUREL

-  OISEAUX MARINS ENDEMIQUES
-  ESPECES MARINES VULNERABLES
-  SELACIENS
-  PHOQUE MOINE
-  GAZELLES DORCAS
-  QUALITE DE L'EAU ET DU MILIEU MARIN
-  VASIERES ET HERBIERS
-  FLORE TERRESTRE
-  CLIMAT

DYNAMIQUES SOCIOECONOMIQUES

-  FLUX MIGRATOIRES
-  ACCES AUX SERVICES SOCIAUX
-  SECURITE ALIMENTAIRE
-  ACTIVITES ECONOMIQUES
-  PECHE DURABLE
-  SAVOIR-FAIRE IMRAGUEN
-  GESTION DECHETS SOLIDES

GOVERNANCE ET GESTION DE L'INSTITUTION

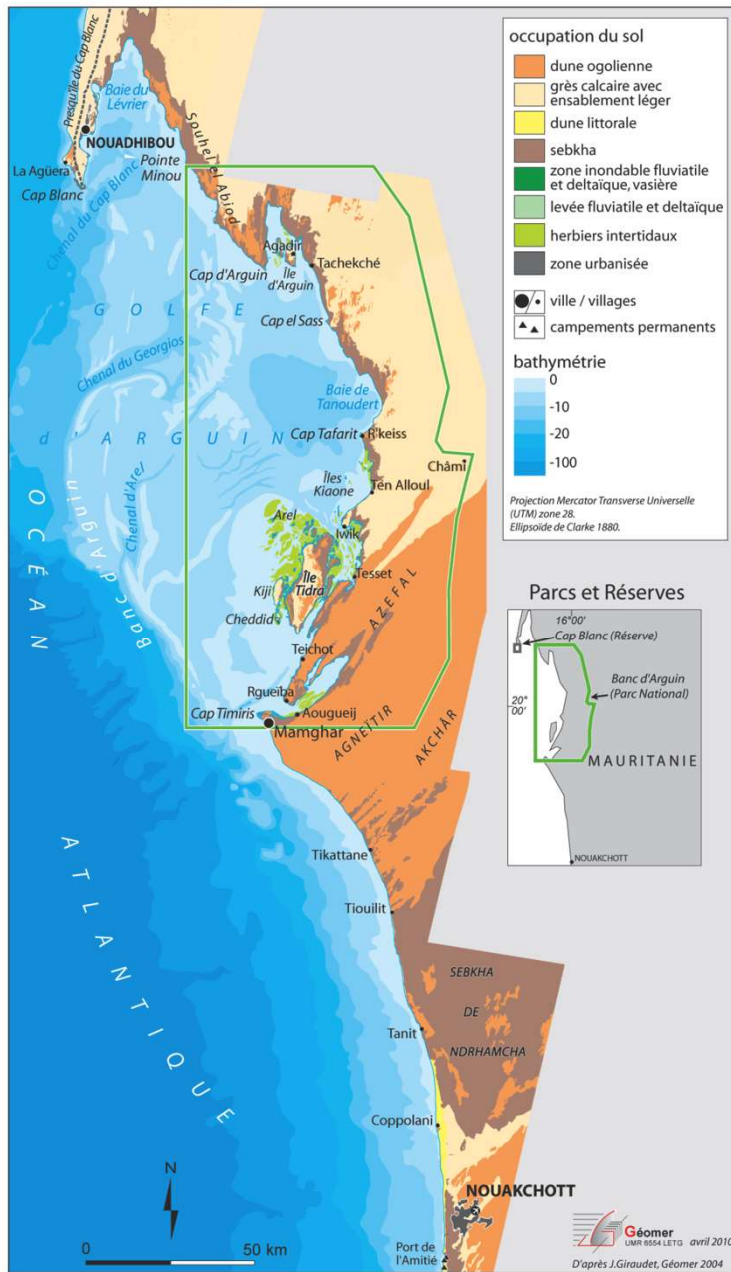
-  INSTANCES DE GESTION
-  GESTION ADAPTATIVE
-  COMMUNICATION ET VALORISATION DU PNBA
-  SURVEILLANCE MARITIME
-  GESTION PARTICIPATIVE
-  FINANCEMENT
-  RESSOURCES HUMAINES

	Non renseigné		Moyen
	Satisfaisant		Insatisfaisant

LISTE DES ACRONYMES

AFD	: Agence Française de Développement	GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	PTA	: Plan de Travail Annuel
AMP	: Aire Marine Protégée	IMROP	: Institut Mauritanien des Recherches Océanographiques et des	PTF	: Partenaire Technique et Financier
BACoMaB	: Banc d'Arguin, and Coastal and Marine Biodiversity	IMET	: Integrated Management Effectiveness Tool	Pro GRN	: Programme de Gestion des Ressources Naturelles (GIZ)
CA	: Conseil d'Administration	KfW	: Kreditanstalt für Wiederaufbau (Allemagne)	RSCB	: Réserve Satellite du Cap Blanc
CBD Habitat	: Fondation pour la Conservation de la Biodiversité	MEDD	: Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	TdB	: Tableau de Bord
CSBA	: Conseil Scientifique du Banc d'Arguin	ONISPA	: Office Nationale des Inspections Sanitaires de Pêche et d'Aquaculture	UE	: Union Européenne
CVCG	: Comité Villageois de Concertation et de Cogestion	ONM	: Office Nationale de la Météorologie	UNESCO	: Organisation des NU pour l'Education, la Science et la Culture
DAPL	: Direction des Aires Protégées et du Littoral	ONS	: Office Nationale de la Statistique	UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
EEDD	: Education à l'Environnement et au Développement Durable	PAG	: Plan d'Aménagement et de Gestion	WAMER	: West Africa Marine Ecoregion
ENS	: Ecole Normale Supérieure de Nouakchott	PNBA	: Parc National du Banc d'Arguin	WI	: Wetlands International
EoH	: Enhancing our Heritage (UNESCO)	PSPI	: Programme de Suivi de la Pêche Imraguen	WWF	: World Wildlife Fund
FFEM	: Fonds Français pour l'Environnement Mondial	PTA	: Plan de Travail Annuel	ZEE	: Zone Economique Exclusive
GCM	: Garde Côte Mauritanienne				





PARC NATIONAL DU BANC D'ARGUIN

BP 5355 – CHAMI (Mauritanie)

Tél / Fax : (+ 222) 45 28 85 42

secretariat.pnba@yahoo.fr

www.pnba.mr

